

## ANTENNE TERRITORIALE ANNÉE 2022

### Antenne Territoriale : de l'Orne

#### RÉUNION ANNUELLE DES ADHÉRENTS

La réunion s'est tenue :

**Samedi 14 mai 2022 à partir de 14h00**

**Salle des pommiers**

**61000 SAINT GERMAIN DU CORBEIS**

Nombre de présents majeurs : 14

Nombre de présents mineurs : 0

Adhérents excusés : Madelaine MARTIN ; Jean LEVEILLE ; Alain et Marylène NOËL Isabelle Ramond, Jean-Claude JACOB, Danielle GUIMONT , Marc Lefèvre , Nicolas JOUAUX , Béatrice Lévègue , Jean-Pierre CHAPALAIN

**Présents : DROUET Raymond, QUIQUEMELLE Jean-Pierre et Nadine, MARTIN Jannick, LOUDIERE Michel, BEAUFRERE Alain et Jacqueline, MARDELLE Vincent, Guy et Marie Claude MAUDET, Jean -Claude et Jocelyne CORNU, Agnès RETO**

#### Ordre du jour :

- Thèmes d'échanges : « Dérèglement climatique : incidences sur nos campings et nos pratiques »
- Équipe de l'antenne pour l'année 2022
- Questions diverses.

#### Déroulement de la réunion

Philippe RETO remercie les personnes présentes

Il mentionne les CU de la Famille CHAPALAIN et Madelaine MARTIN qui se sont fait excuser en dernière minute pour des raisons indépendantes de leur volonté.

#### Thèmes d'échanges : « *Dérèglement climatique : incidences sur nos campings et nos pratiques* »

Les adhérents s'accordent sur l'enjeu des investissements à prioriser pour atteindre la sobriété sur nos consommations (eau, électricité, gaz essentiellement). Ce qui est bon pour la planète est également lié à la maîtrise de nos coûts de fonctionnement. Le thème des économies d'énergie, donc une politique d'investissements volontariste, est ressorti fortement. Inciter à des pratiques individuelles plus vertueuses et responsables comme on nous y incite ne peut faire sens que dans ce cadre.

Par ailleurs la question de la gestion patrimoniale des terrains lui est fortement liée (on n'investit pas sur des terrains si on a pas des perspectives de les garder sur le long terme)

#### Les investissements :

- La validation de la politique du « 10 ampères » maximum pour les bornes : pas de course à la puissance. La volonté de confort doit se faire dans la limite du raisonnable.
- L'isolation thermique des mobiles home et donc l'importance de la politique de renouvellement régulier du parc pour profiter du progrès technique.
- L'enjeu à constituer au niveau du CA un veille technique sur ce qui se fait (notamment à l'étranger) en matière de fonctionnement du bloc sanitaire qui doit constituer le sujet prioritaire

Le bloc sanitaire est au cœur de la nécessaire sobriété :

- Il y a le basique ( généralisation des boutons poussoirs dans les cabines de douche ; généralisation des leds pour l'éclairage )

- L'utilisation de chauffe-eau thermo dynamique (système de pompe à chaleur). Le gaz a-t-il encore un avenir ?
  - L'utilisation du photovoltaïque en électricité d'appoint (éclairage du bloc).
  - Expertiser de la technique (mode de récupération ; filtration) de recyclage des eaux de douche utilisées pour les WC car utiliser de l'eau potable pour des WC est une aberration.
- L'éclairage public de sécurité du camp : les réverbères sont une nécessité. Là encore investir prioritairement dans des luminaires les plus vertueux.
- Le tri des déchets : il y a un consensus pour dire que c'est souvent un point faible sur certains terrains GCU. Avec le dérèglement climatique, s'inscrire dans une philosophie d'économie circulaire doit être une préoccupation forte pour les années à venir.

### **La gestion patrimoniale**

Les adhérents considèrent que la pression foncière sur le prix dans les zones touristiques où sont présents des campings GCU fera que tout camping vendu aujourd'hui ne pourra donner lieu à une politique de rachat demain.

Avec le réchauffement climatique à un siècle qui est désormais inéluctable, le nord-ouest en bord de mer (Bretagne Nord, Normandie, Picardie, Pas de calais) pourra gagner en attractivité. Or il est fortement sous doté en terrains du fait de la demande des campeurs actuelle.

Une politique de maintien des terrains existants mêmes peu fréquentés voir d'achat quand la situation financière le permettra apparaît donc comme un enjeu stratégique. Cela ne vaut cependant que pour les terrains qui ne seraient pas menacés par la montée des océans ( estimée à 40 cm minimum) ou d'autres aléas fonciers, lesquels doivent devenir des terrains prioritaires pour les investissements.

Les terrains de montagne pourront également à l'avenir redevenir plus attractifs. Une politique de rationalisation du patrimoine est envisageable mais elle ne peut se faire seulement à partir d'enjeux économiques de court terme

### **Équipe 2022**

Inchangée : Philippe RETO, Jean pierre Quiquemelle; Vincent Mardelle

### **Promotion : (projets) :**

Proposer un stand pour la foire exposition 2023 d'Alençon  
Stand Chez le caravanier Chevallier Loisirs

La réunion se termine à 16h00 et les CU présents sont invités à se regrouper pour terminer la journée par la marche prévue au programme

A Saint Germain du Corbéis, le 14 mai 2022